Avril 2012

N° 1

LA VIE DES RITA

Lettre mensuelle d'information et de liaison des Réseaux d'Innovation Technique et de Transfert Agricole dans les DOM

Innover et Transférer les connaissances

Pour qui et pourquoi cette nouvelle lettre mensuelle ?

Cette lettre est destinée à l'ensemble des partenaires des Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) qui se mettent en place dans chaque DOM avec l'appui du CIOM.

En effet, suite à la décision du Comité Interministériel de l'Outre-Mer (CIOM) du 6 novembre 2009, de créer un Institut Technique Agricole dans chaque DOM pour accompagner les agriculteurs qui souhaitent s'engager dans les productions agricoles de diversification animale et végétale, il a été décidé fin 2011 la mise en place de Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) dans chaque DOM.

Chaque réseau regroupe l'ensemble des partenaires du dispositif Recherche-Développement-Formation (RDF) : organismes de recherche, Instituts Techniques nationaux et émergents dans les DOM, Chambres d'Agriculture, autres organismes à vocation technique et centres de formation.

Afin de contribuer activement au développement endogène dans les territoires ultra marins, ces réseaux ont pour objet de mobiliser l'ensemble de ces partenaires pour co construire et conduire, chacun dans son cœur de métier, des activités de recherche, expérimentation, démonstration, vulgarisation, diffusion et formation, en réponse aux besoins exprimés localement.

Au niveau de chaque DOM, un Comité de Pilotage Régional (CPR), présidé par la DAAF, et associant les Collectivités Territoriales et la Chambre d'Agriculture, permet, avec l'appui des organismes de recherche, de veiller à la cohérence des actions prévues au sein de ces RITA avec celles conduites par ailleurs dans le cadre des contrats d'objectifs des Chambres d'Agriculture et des programmes sectoriels ODEADOM ou des autres programmes financés par les projets européens.

Chaque RITA bénéficie en outre d'une animation locale en lien direct avec la DAAF.

Sur le plan national, le Ministère chargé de l'Agriculture a confié à l'ACTA la mission de Tête de Réseau de l'ensemble de ce dispositif, notamment pour mobiliser les Instituts Techniques Nationaux, aider les instituts émergents des DOM (ARMEFLHOR, IT2 et IKARE) à se professionnaliser, assurer la maîtrise d'ouvrage du suivi des projets et l'évaluation du dispositif et faciliter, en collaboration avec le CIRAD, le transfert des résultats, notamment en inter DOM.

COMITE DE REDACTION :

Jean CHAMPAGNE (ACTA) - Eric FARGEAS (ACTA-CIRAD) - François COTE (CIRAD) avec le concours des DAAF

Contact Jean CHAMPAGNE - ACTA - 149, rue de Bercy - 75595 PARIS Cedex 12

Tél. : 01.40.04.50.22 - Fax : 01.40.04.50.26 - Mail : jean.champagne@acta.asso.fr

Réalisation et diffusion : ACTA - Tête de Réseau des Instituts Techniques des Filières Animales et Végétales

De même, le Ministère chargé de l'Agriculture a confié au CIRAD un rôle majeur dans la mise en place et la conduite des actions de recherche avec les autres partenaires du dispositif RDF.

L'ensemble bénéficie au niveau national de l'appui d'un Comité de Pilotage présidé par Jean-Pierre BASTIE, Conseiller Outre-Mer à la DGPAAT (Ministère Chargé de l'Agriculture).

Outre le fait de mettre en évidence et de hiérarchiser les besoins locaux, les traduire en projets de recherche, expérimentation ou transfert, l'un des enjeux majeurs de ce dispositif est de favoriser les échanges intra et inter DOM pour porter à la connaissance des uns, ce qui a été fait par d'autres, et ainsi faire bénéficier à tous de l'expérience de chacun.

C'est l'objet de cette lettre d'information.

Nous vous invitons donc à la faire suivre à toutes celles et ceux que vous pensez être intéressé(es) en les invitant à nous communiquer leurs coordonnées afin qu'ils puissent en être désormais destinataires directement.

Nous restons à votre écoute pour toute suggestion et toute consultation nous permettant d'enrichir le contenu de cette lettre.

Lancement des RITA : Un séminaire organisé fin janvier 2012 à Montpellier

Afin de préciser les modalités de mise en place des RITA dans chaque DOM, l'organisation et le fonctionnement de ceux-ci, ainsi que la mise en œuvre des premières actions de recherches, expérimentations et transfert financées par le CIOM via le CIRAD, un séminaire a été organisé fin janvier 2012 à Montpellier par le CIRAD avec la collaboration de l'ACTA.

Ce séminaire qui réunissait les Ministères chargés de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, l'ODEADOM, les DAAF, les Chambres d'Agriculture et les Instituts Techniques émergents des DOM, ainsi que l'ACTA et le CIRAD, a permis de préciser également la feuille de route des RITA pour cette année 2012.

L'ensemble des diaporamas présentés au cours de ce séminaire, ainsi que les principaux commentaires et suites à donner sont disponibles sur le lien http://filez.agropolis.fr/bs69a.

Amélioration et accélération des modalités de transfert : Priorité des Priorités

Au cours du séminaire de fin janvier, ainsi qu'au cours d'une réunion plus récente d'un comité de suivi des RITA (le G10 réuni le 20 courant à Paris), il a été rappelé que la priorité des priorités était celle d'améliorer et d'accélérer la diffusion des travaux de recherches et d'expérimentation, tant auprès des agriculteurs que des prescripteurs.

Il a donc été décidé de procéder à un inventaire des différentes initiatives qui ont fait leur preuve au cours des dernières années ainsi qu'un recensement des résultats disponibles dans chaque DOM afin de pouvoir les transposer dans l'ensemble des DOM à chaque fois que possible.

Eric FARGEAS (CIRAD-ACTA—Mail : fargeas@acta.asso.fr) est chargé de conduire ce dossier, il ne manquera pas de solliciter certains d'entre vous dans les prochaines semaines. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

MAYOTTE – Premier CPR le 13 mars 2012

C'est Mayotte qui aura été le premier DOM à constituer et réunir pour la première fois le Comité de Pilotage Régional (CPR) de son Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA). Convoquée et présidée par le DAAF, Patrick POYET, cette première réunion s'est tenue à Mamoudzou le 13 mars dernier avec la participation du Conseil Général et de la Chambre d'Agriculture de Mayotte, ainsi que de l'EPN, du CIRAD et de l'ACTA.

Cette première réunion avait trois objectifs principaux :

1. Permettre à tous les partenaires politiques, professionnels et financiers de disposer du même niveau d'information sur les objectifs, les modalités d'organisation et de fonctionnement de ces réseaux mis en place dans chaque DOM avec l'appui du CIOM (présentation Jean CHAMPAGNE – ACTA).

2. Préciser les modalités de mises en œuvre de ce réseau à Mayotte et installer le Comité de Pilotage Régional. A Mayotte, ce RITA s'appuie sur le CIRAD, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le lycée agricole de Coconi et la Station du Conseil Général de Dembeni, le tout en étroite collaboration avec les coopératives et autres organisations de production des secteurs végétal et animal. Si l'expression globale des besoins se fait dans le cadre du COREDEF présidé par Dani SALIM, Président de la Chambre d'Agriculture, c'est au sein de 2 Comités Scientifiques et Techniques (CST) créés à cet effet, l'un pour le secteur végétal, l'autre pour le secteur animal que ceux-ci sont formalisés et traduits en projets de recherche, d'expérimentation, de démonstration ou de vulgarisation avant d'être soumis pour arbitrage au CPR.
   Le CPR a également pour mission de veiller à la complémentarité des projets retenus dans le cadre des RITA avec les actions conduites par la Chambre d'Agriculture ainsi que de celles retenues par l'ODEADOM dans le cadre des programmes sectoriels. Enfin, précisons que le RITA de Mayotte bénéficie des services d'une animatrice, Elodie SAVIGNAN, placée à cet effet sous l'autorité de la DAAF et par ailleurs chef de projet au sein de l'EPN de Coconi (dispositif DGER).

3. Valider les premières actions financées par le CIOM via le CIRAD dans le cadre du RITA.

   Les premières actions prévues ont été présentées par Gilles MANDRET (CIRAD) :
   - une série d'actions dans le secteur animal portant sur le suivi technico-économique d'élevages, sur l'analyse des filières de commercialisation, sur des enquêtes épidémiologiques ainsi que sur la professionnalisation et l'encadrement des éleveurs des secteurs avicoles et des ruminants.
   - une série d'actions dans le secteur végétal portant notamment sur un accompagnement des services d'appui et de conseil aux producteurs dans l'adaptation de leur dispositif et de leur méthode d'intervention, et ainsi que sur des méthodes de protection des cultures contre les maladies et les ravageurs (études sur le flétrissement bactérien et la mouche des fruits et légumes essentiellement).

Ces différentes actions, élaborées par le CIRAD en concertation avec les autres partenaires et notamment les différents professionnels concernés, ont été validées par le CPR. La Chambre d'Agriculture a fait part également d'actions prévues dans le cadre de son contrat d'objectif, en complément des actions conduites dans le cadre de ce RITA.

REUNION – Premier CPR le 30 mars 2012

Le CPR RITA de La Réunion s'est réuni pour la première fois le 30 mars dernier à Saint-Pierre, à l'initiative de la DAAF (Eric JEUFFRAULT), avec la participation des 2 Collectivités Territoriales (Région et Département), de la Chambre d'Agriculture ainsi que de représentants des professionnels du secteur des fruits et légumes, d'ARMEFLHOR, du CIRAD et de l'ACTA, soit au total près d'une vingtaine de personnes.

Outre sa mise en place effective, ce CPR avait trois objectifs principaux :

1. permettre à tous les partenaires politiques, professionnels et financiers de disposer des mêmes informations sur les objectifs, les modalités d'organisation et de fonctionnement de ces Réseaux d'Innovation et de Transfert mis en place avec l'appui du CIOM dans chaque DOM,
2. préciser les modalités de déclinaison de ce réseau à la Réunion, en tenant compte des enjeux définis localement et de l'existant. Aussi, dans un premier temps, a-t-il été décidé de se focaliser sur le secteur végétal, et plus particulièrement sur les fruits, les légumes et l'horticulture en s'appuyant sur l'ARMEFLHOR (l'Association Réunionnaise pour la Modernisation de l'Economie Fruitière, Légumière qui fêtera cette année ses 20 ans d'existence), en partenariat avec le CIRAD qui dispose à la Réunion de son antenne la plus importantes hors métropole, et des autres partenaires tels que notamment la Chambres d'Agriculture et l'AROPFL (Association Régionale des Producteurs de Fruits et Légumes),
3. présenter à tous les partenaires les premiers projets cofinancés sur la période 2012-2013 par le CIOM via le CIRAD.

⇒ deux sont portés par ARMEFLHOR :

- la professionnalisation d'ARMEFLHOR et son évolution vers l'Institut Technique Horticole Réunionnais avec l'appui de Guillaume INSA, chargé de mission,
- la production de matériel végétal de base pour agrumes.

⇒ trois sont portés par le CIRAD :

- la sélection de matériel végétal (aubergines et anthuriums) résistant aux maladies bactériennes,
- un appui à la filière apicole réunionnaise (volet connaissance de l'abeille),
- la construction d'un outil d'acquisition, de gestion et de traitement de références agronomiques.

Ces différents projets ont fait l'objet de conventions avec tous les partenaires concernés (en cours de finalisation pour le dernier).

Une présentation, dans le cadre de ce CPR, de plusieurs projets portés par la Chambre d'Agriculture, a permis de souligner la complémentarité des actions conduites dans le cadre du contrat d'objectif de la Chambre d'Agriculture avec celles retenues dans le cadre des RITA.

Dans la perspective des prochains CIOM, le comité de pilotage a validé la pertinence de projets, à ce jour non retenus par le CIOM, et qui présentent pour la Réunion des enjeux majeurs :

- Apiculture et pollinisation sous abri
- Transfert des méthodologies de Gestion Agro-écologique des mouches des légumes à la Réunion
- Acquisition de références en milieu producteur sur la culture hydroponique
- Création d'une unité d'élevage d'auxiliaires pour la Protection Biologique Intégrée.

La seconde réunion de ce CPR a d'ores et déjà été fixée au jeudi 4 octobre prochain afin notamment de faire un point sur l'état d'avancement des premiers projets retenus.